

DIVISION DES PERSONNELS ENSEIGNANTS

DIPE/07-381-282 du 19/02/07

MAITRES AUXILIAIRES :

- NOTATION ADMINISTRATIVE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2006-2007,
- RENOUELEMENT DE DELEGATION A LA RENTREE SCOLAIRE 2007.

Destinataires : Lycées, L.P., Collèges publics et C.I.O.

Affaire suivie par : Les gestionnaires des maîtres auxiliaires :

Mme BERCEOT Florence (Anglais/Lettres-anglais)	☎ 04-42-91-74-25
Mme BANGUE-RABIER Karine (lettres/Histoire LP, Documentation, philosophie, allemand, espagnol, autre langues, sauf italien)	☎ 04-42-91-74-22
Mme VEYRYERAS Anne-Marie (Mathématiques)	☎ 04-42-91-74-22
Mme RICHAUD Sandra (lettres modernes)	☎ 04-42 91 74 21
Mme DOUSSON Maryvonne (Italien, SVT, éducation musicale)	☎ 04-42-91-74-17
Mme SALIBA Patricia (EPS)	☎ 04-42-91-73-84
M. MATHIEU Christophe (CPE, COP)	☎ 04-42-91-74-29
Mme HANSER Brigitte (Histoire, Géographie, SES)	☎ 04-42-91-74-97
Mme NANCLAREZ Mireille (Toutes disciplines STI en Lycée, L.P y compris SEGPA)	☎ 04-42-91-74-24
M. BUCCHINI Nicolas (disciplines tertiaires en Lycée et en L.P y compris disciplines techniques professionnelles IH... Cuisine et biotechnologie)	☎ 04-42-91-74-23
Mme GIORGI Cécile (Sciences Physiques, Math./Sciences)	☎ 04-42-91-74-18
Mme GIL Corinne (Technologie, arts plastiques)	☎ 04-42-91-74-14

La présente circulaire a pour objet de préciser la procédure à suivre pour la notation administrative et le renouvellement de délégation.

Cette procédure s'effectue pour les maîtres auxiliaires par le module **GI-GC** (procédure identique à la notation des personnels enseignants et titulaires).

Je vous rappelle, ci-dessous, les principes généraux de la notation.

I) NOTATION ADMINISTRATIVE .

1 - La notation est effectuée par le chef de l'établissement de rattachement du maître-auxiliaire (cadre 4)

En cas de suppléance dans un autre établissement, le chef d'établissement de rattachement doit prendre contact avec le chef de l'établissement où le Maître auxiliaire dispense son enseignement.

Le Chef d'établissement doit proposer une note chiffrée en concordance logique avec les appréciations sectorielles (pavés) et littérales.

2 - Cette note devrait globalement s'inscrire dans la gradation suivante :

Ω Excellent	note : 19
Ω Très bien	note : 17-18
Ω Bien	note : 15-16
Ω Assez bien	note : 13-14
Ω Passable	note : 10-12
Ω Médiocre	note : inférieur à 10

A titre indicatif un maître-auxiliaire 2^o catégorie débutant, donnant toute satisfaction, obtient en moyenne la note de 16, un maître auxiliaire 2^{ème} échelon la note 17.

Il convient que les notes et appréciations, éléments essentiels pour le renouvellement de délégation du maître-auxiliaire, soient significatives de sa manière de servir.

II) RENOUELEMENT DE DELEGATION.

1 - Le renouvellement ou non renouvellement de la délégation sera mentionné dans votre appréciation et comportera OBLIGATOIREMENT « AVIS FAVORABLE » ou « AVIS DEFAVORABLE ». Dans ce dernier cas, **vous devrez établir un rapport détaillé** justifiant le non renouvellement ; ce dernier sera contresigné par l'intéressé.

2 - Je rappelle que les maîtres-auxiliaires qui rencontrent de **graves difficultés** dans l'exercice de leurs fonctions doivent, sans préjudice de rapports circonstanciés joints à leur notice de notation, faire l'objet d'une **saisine immédiate** des services rectoraux (DIPE).

Rappel : Cette fiche de notation administrative doit :

- 1) être signée par le Chef d'Etablissement (cadre 4)
- 2) être portée à la connaissance du maître auxiliaire **qui devra également la signer** (cadre 5-1)
- 3) être obligatoirement visée par le Chef d'Etablissement, en cas de commentaire de l'intéressé (cadre 5-2)
- 4) être accompagnée du rapport, signé par l'intéressé, en cas d'avis défavorable.

III - CALENDRIER

Début de la campagne de notation : **5 mars 2007.**

Fin de la campagne de notation : **23 mars 2007.**

Date limite de retour des propositions de notation à la DIPE : **6 avril 2007 au plus tard.**

IV - PROCEDURE :

1 – La saisie des notes, des appréciations littérales et l'édition des notices de notation au sein même de l'établissement scolaire relève de la compétence du Chef d'Etablissement.

2 - Il conviendra d'adresser, parallèlement, aux gestionnaires des maîtres auxiliaires visés en objet les notices de notation dûment renseignées et signées (cadre 4 et 5) pour le **6 avril 2007 au plus tard**, accompagnées du rapport circonstancié correspondant en cas d'avis défavorable au renouvellement.

(Les demandes de maîtres auxiliaires qui ont exercé en ZEP ou en établissements sensibles et qui désirent être reconduits sur ces postes seront examinées dans le cadre de la formulation de leur vœux d'affectation ; cf. présent B.A.).

EN CAS DE DIFFICULTES D'INTERPRETATION OU DE FONCTIONNEMENT, VOUS POURREZ PRENDRE L'ATTACHE TELEPHONIQUE DES GESTIONNAIRES DE LA DIPE CHARGES DE LA DISCIPLINE ET DU CORPS DU PROFESSEUR CONCERNE. S'AGISSANT DES ASPECTS TECHNIQUES (INFORMATIQUES), IL CONVIENDRA D'UTILISER LE BOUTON « CONTACT ».

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille

NOTICE ANNUELLE DE NOTATION ADMINISTRATIVE

1 - ETABLISSEMENT D'EXERCICE :

DATE D'AFFECTION :

2 - NOM PRENOM :

ADRESSE :

FONCTION DISCIPLINE :

GRADE :

ECHELON : LE

DATE NAISSANCE :

3 - GRILLE DE REFERENCE :

4 - NOTES ADMINISTRATIVES :

Arretees :

APPRECIATIONS ET PROPOSITION DE NOTE :

41-PONCTUALITE-ASSIDUITE	42-ACTIVITE-EFFICACITE	43-AUTORITE-RAYONNEMENT
TB B AB P M	TB B AB P M	TB B AB P M

44-APPRECIATION GENERALE :

A , LE ../../....
NOM et SIGNATURE de l'autorite responsable :

45-NOTE PROPOSEE :

51- Vu et pris connaissance par l'interesse(e) ! 52- Observations eventuelles :

A , LE ../../.... !

SIGNATURE : !

!
!
!
!

6 - NOTE RECTORALE INITIALE ET APPRECIATIONS :

61- * Conformes aux propositions figurant au cadre 4

62- * NOTE ATTRIBUEE : ; Appreciations conformes

63- * NOTE ATTRIBUEE : ; Appreciations :

A , LE ../../....

SIGNE : LE RECTEUR

71- Vu et pris connaissance par l'interesse(e) ! 72- Observations eventuelles :

A , LE ../../.... !

SIGNATURE : !

!
!
!

8 - NOTE RECTORALE DEFINITIVE APRES CAPA :

A , LE ../../....

SIGNE : LE RECTEUR

DESTINATAIRES : INTERESSE(E)